



Collège
Jacqueline de Romilly

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Année scolaire 2009-2010



RAISONS POUR ELABORER UN PROJET D'ETABLISSEMENT

- Le projet permet d'identifier les caractéristiques de l'établissement, son histoire, les valeurs communes de ses membres ; les valeurs externes, locales, socio-culturelles ...
- Le projet permet de mettre en cohérence les activités des membres et des divers groupes de travail pour agir dans la même direction.
- Le projet permet de rechercher collectivement l'amélioration de la qualité de l'enseignement, des résultats en prenant appui sur l'expérience acquise, la recherche de l'innovation, la mobilisation des énergies, le travail en équipe.
- Le projet permet de définir les voies de l'action, les priorités, les résultats à atteindre et les moyens d'y parvenir.
- Le projet permet de se donner les moyens de faire connaître à ses partenaires le sens de l'action conduite ; donc de pouvoir dialoguer avec eux sur cette base, introduire les régulations nécessaires, créer une image crédible à l'extérieur.
- Le projet permet à l'établissement de préciser sa spécificité, le cadre de son autonomie, d'introduire une gestion participative raisonnée et contrôlée du fonctionnement global, de permettre aux différents acteurs que nous sommes de situer les zones de responsabilité, d'initiative, de contrôle, d'agir en coordination.
- Le projet donne la possibilité de suivre les résultats de façon continue, d'intervenir pour corriger les écarts, réviser les ambitions, effectuer les bilans.